**Nos enfants et…**

**les jeux vidéo**





Il existe une signalétique qui détermine l’âge minimum à partir duquel un jeu vidéo peut être conseillé. Elle est composée de 2 logos

* les descripteurs de contenu renseignent sur le type de contenus présents dans le jeu justifiant la catégorie d’âge.
* l’âge

.

***Le site pegi.info ou l’appli PEGI Ratings*** permettent de:

* Rechercher dans la base de données PEGI les classements à jour des jeux vidéo et des applications.
* Filtrer les résultats par catégorie d'âge, genre et plateforme pour trouver votre jeu parfait.
* Lire les instructions détaillées sur la façon de configurer les contrôles parentaux sur une gamme d'appareils.

**Et si on en parlait ?**

**Retrouvez-nous jeudi 14 mars à partir de 16h00**

Cette année, en concertation avec l'équipe enseignante, nous vous proposerons **plusieurs communications et ateliers autour des écrans et nos enfants.**

➡️ Écrivez nous : pe.elem.af@gmail.com